



Date : 21/02/2022 (indice1)

Objet: **Compte rendu de la commission
municipale Environnement/Tourisme du
vendredi 11/02/2022**

La commission municipale a eu lieu le vendredi 11 février à 20h à la salle des fêtes de Comprégnac.
Les personnes suivantes étaient présentes :

Intervenants	Représentant	Adresse email	Téléphone
Olivier Julien	Maire	olivier.julien.mairie.compregnac@orange.fr	
Véronique Moréno	1 ^{ère} adjointe	bru-moreno@cegetel.net	06.71.88.44.27
Muriel Perez	Ajointe	muriel.perez.mairie.compregnac@orange.fr	
Mathieu Lambrecht	Adjoint	lambrecht.mathieu@sfr.fr	
Mélanie Alvès	Conseillère municipale	melanie12alves@gmail.com	
Patrick Lepetit	Conseiller municipal	lepetit.patrick@orange.fr	
Duncan Lafon	Conseiller municipal	lafonduncan@orange.fr	
Bruno Jalbert	Conseiller municipal	el.bruno@wanadoo.fr	
Anne Girard	Conseillère municipale	anne.gira@gmail.com	06.23.15.21.84
Frédéric Jeanneau Séguret	Evolution 2 Millau Batelier du Viaduc Gérant	millau@evolution2.com	06.74.42.16.39
Julien Holdrinet	Batelier du Viaduc Chef batelier	julien.holdrinet@sfr.fr	06.81.99.04.03
Pierre Gérard	Canoescapade/ Dôme Nature Gérant	canoescapade@gmail.com	06.72.26.09.65
Frédérique Jomier	La Terrasse de Peyre Le Bistrot des Amis	laterrassedepyre12@orange.fr	06.21.79.61.82
Célia Munoz	L'Estival	celia12munoz@gmail.com	06.78.98.46.65
Eliane Régimbeau	Atelier Terralhas	contact@atelier-terralhas-potier.fr	05.65.62.40.63
Mathieu Rivière	Président de la truffe	syndicat.trufficulteurs.12@gmail.com	

Anna Busset du Katalpa, qui était conviée à la réunion, n'a pu être présente.

Le tableau suivant est le résultat des échanges entre les différents intervenants.

Points abordés		Problématiques	Plan d'action
1	Déclaration des plages de la commune en termes de qualité d'eau	Pollution été 2021 venant de la station d'épuration de Millau : ni la commune, ni les professionnels du tourisme travaillant sur le Tarn n'ont été prévenus. Cela n'est pas acceptable.	La commune souhaite déclarer ses plages (une plage à Peyre et une plage à Comprégnac). Cela permettra d'avoir un suivi de l'ARS avec prélèvements et analyses des eaux tous les 15 jours pendant la saison estivale. Des panneaux seront mis en place devant chaque plage pour indiquer la qualité de l'eau. Les prélèvements/analyses représentent un coût d'environ 200 euros par plage. Canoescapade, le camping du Katalpa et Evolution sont d'accords de participer financièrement si nécessaire. Canoescapade et Evolution 2 sont d'accords de communiquer les résultats d'analyse sur leurs réseaux sociaux. La procédure de déclaration est en cours : cela sera effectif à l'été 2023 toutefois nous seront prévenus d'ores et déjà en cas de pollution en amont.
2	Espaces autorisés et non autorisés aux camping-cars notamment à Peyre	Les camping-cars garés au parking du rocher causent des nuisances pour les riverains. Toutefois, il faut pouvoir les accueillir (ils représentent une part non négligeable des visiteurs).	Des portiques « maison » sont prévus pour limiter les gabarits au parking du rocher (décision prise à la réunion publique à Peyre) Il conviendrait d'étudier la possibilité de mettre en place des bornes « camping-cars » au parking du Tarn pour les inciter à se garer là et à visiter Peyre → à inclure dans le diagnostic d'Aveyron ingénierie (voir point 12).
3	Parking de la pierre Blanche à Comprégnac	En période estivale, le parking du champ communal est vite plein tandis que le parking de la pierre blanche est vide.	Inciter les visiteurs à se garer sur le parking de la pierre blanche par de la signalétique (au niveau du parking et à l'entrée et la sortie du bourg). A noter que les clients de Canoescapade se garent sur le parking du Camping.
4	Poubelles en période estivale	Les conteneurs du parking du Tarn à Peyre et ceux en face de la pierre blanche à Comprégnac se remplissent en période estivale ce qui poussent les visiteurs à poser leurs ordures à côté des conteneurs.	La mairie va mettre en place des panneaux de signalisation « maison » pour indiquer l'existence d'autres conteneurs à proximité. Les intervenants doutent que cela soit efficace. Un ramassage supplémentaire des ordures par les services compétents en période estivale paraît compliqué : cela a été demandé mais ce n'est pas possible. Pour l'instant aucune autre solution n'a été proposée. Des poubelles de rue « maison » seront mis en place dans le village de Peyre par les agents.
5	Composteurs collectifs dans les villages		Voir avec le Parc la possibilité d'en obtenir pour les 2 villages. Le cas échéant Dôme Nature peut faire une animation autour des composteurs (l'équipe l'a déjà fait pour d'autres communes de la Communauté).
6	Etude de nouveaux itinéraires/sentiers de rando sur la commune	Des chemins ne sont pas utilisables car des propriétaires ne laissent pas l'accès. La randonnée des Cazelles n'est plus accessible.	Mr Lepetit a rencontré Mr Hatché, chargé de mission randonnées pour le Parc. Il s'agirait de faire inscrire 3 tronçons de chemin au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Petites Randonnées) afin de rétablir certains itinéraires ou d'en créer de nouveaux. Ce classement implique la signature de conventions avec les propriétaires des parcelles privées éventuellement traversées, condition indispensable pour pouvoir communiquer officiellement sur ces circuits. L'intérêt de ces conventions est, entre autres, d'apporter aux signataires une protection de leurs droits de propriété (pas de risque d'aliénation par prescription ; convention révoquant à tout moment) et de dégager leur responsabilité en cas d'accident. Mr Lemattre est d'accord de céder la Cazelle d'Adrien à la commune sous réserve que ça ne lui coûte rien → cela est à confirmer. Dans ce cas, il faudrait étudier un itinéraire pour y accéder depuis le chemin communal via un droit de passage sur les parcelles privées. Des traces de dinosaures ont été mise à jour par Mr Sciau sur le chemin Vieux. Elles pourraient être mise en valeur. Dans randos à thèmes pourraient s'envisager : → Une rando sur le thème de la Cazelle et des traces de dinosaures → Une rando « truffes » avec visite d'une trufficulture et de la maison de la truffe afin de mieux la mettre en valeur → réunion de travail à organiser sur le sujet des randonnées avec Dôme Nature et la commission

7	Accueil de chantiers internationaux		Muriel Perez a rencontré l'association Concordia (S06) qui propose un petit chantier sur un weekend (formation des encadrants des chantiers d'été) pour mettre en valeur les traces de dinosaures sur le chemin vieux contre le gîte et le couvert (accueil chez l'habitant). → Projet en cours
8	Idée d'un train touristique sur la ligne SNCF Millau-Béziers	Petit train touristique motorisé problématique sur Peyre et pour la fluidité de la circulation. Afflux important de véhicules motorisés en période estivale.	Le Maire a proposé que le train de la ligne Béziers-Millau s'arrête à Peyre pour favoriser le tourisme et limiter notamment l'afflux des véhicules motorisés. Des animations touristiques pourraient s'organiser à bord du train (à définir). Projet globalement bien accueilli. → La faisabilité est à l'étude. Ensuite il faudra voir les modalités d'arrêt, les horaires possibles, animations envisageables, etc
9	Associations	Baisse d'activité des associations notamment liée à la crise COVID.	La commune a la volonté de valoriser les associations porteuses de projet pour favoriser le lien social et pour rendre plus attractifs les villages. Toutes les idées sont les bienvenues : courses de caisses à Savon, marchés de producteurs locaux, concours de pâtisserie, etc. Par ailleurs il est souhaité de remettre en place les événements qui existaient notamment la fête des associations du 1er mai.
10	Idée de créer un jardin botanique		Idée de création d'un jardin botanique avec espèces endémiques sur le terrain à Peyre derrière le parking de la ComCom. → Il y a tout à faire : se rapprocher d'une association qui souhaiterait porter le projet par exemple
11	Favoriser le covoiturage sur l'axe D41 (St Rome-Millau)	Le Rézopouce ne marche pas bien (problème d'application, très peu de personnes inscrites)	Organisation intercommunale à imaginer. Evolution 2 fait savoir que le camion pour transporter leurs clients circule à vide de Millau à Peyre tous les 45 mins de 9h à 18h15 pendant la saison : ils peuvent prendre les auto-stoppeurs ! → Toutes les idées sont bienvenues, à réfléchir
<u>Autres points évoqués</u>			
12	Circulation, signalisation et parking dans Peyre	Le fait de rendre le parking du Tarn payant ne fait pas l'unanimité : à la Couvertorade par exemple cela n'a pas été bien perçu. Les véhicules passent à une vitesse importante devant l'Estival malgré les ralentisseurs (des accidents se sont produits). Pas de trottoirs pour cheminer aux abords de la RD41 notamment pour se rendre au restaurant l'Estival. Absence de panneau global sur le parking visiteur indiquant les commerces et artisans du village. Dangerosité du petit train touristique qui circule de Millau jusqu'au parking du Tarn à Peyre. A qui est destiné le parking de l'église récente de Peyre (sous le parking de la Comcom) ? l'information est vraisemblablement floue.	Un diagnostic est en cours avec Aveyron Ingénierie concernant la bonne gestion des flux touristiques. Tous les points évoqués seront traités ou transmis pour compléter le diagnostic. Voir si l'aménagement de l'accès à la plage peut être inclus. Le parking de l'église récente est destiné au riverain y compris les personnes logées dans les gîtes. Le panneau « sauf riverains » a été déplacé au niveau de la RD41 pour encourager les visiteurs à aller se garer au parking du Tarn et permettre aux riverains d'avoir de la place même en période estivale (ce point avait été discuté lors de la réunion publique).

13	Idée venant des intervenants pour dynamiser le tourisme	<p>-Le GR736 du Tarn vient juste d'être créé et il passe à côté de chez nous !</p>  <p>Le passage de ce GR va favoriser le passage de randonneurs et canoéistes itinérants toute l'année ! il faudrait que la commune puisse proposer des services adaptés à ce nouveau tourisme notamment des hébergements à la nuitée.</p> <ul style="list-style-type: none"> → Mme Jomier est prête à proposer son gîte à la nuitée hors saison estivale → Une proposition d'hébergement chez l'habitant pourrait être proposée via une liste tenue par la mairie <p>-Proposition de création d'un flyer commun pour l'ensemble des commerces, artisans, hébergement, activités (partage des frais en favorisant le travail des entreprises locales) Etudier la création d'une box cadeau avec logement/activité par exemple. L'idée est de mutualiser les efforts des acteurs du tourisme.</p> <p>-Idée d'une petite voiture de golfe pour balader les visiteurs dans Peyre notamment pour ceux dont la mobilité est réduite.</p> <p>-Il faut favoriser la mobilité douce !</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les pistes cyclables en aval de Millau ne sont pas à l'ordre du jour dans les projets communautaires. Mais la commune continuera de défendre son projet de passerelle entre Peyre et St Georges auprès de la Comcom
14	Festivals / événements	<p>Il faut attirer les festivals sur notre commune.</p> <p>Le festival des sites et des sons recherche des sites insolites pour produire leurs concerts → la Baume à Peyre mais d'autres sites peuvent être proposés.</p> <p>Se rapprocher des organisateurs du Festival Millau en Jazz : Philippe Fayret millau.jazz@wanadoo.fr</p>

Il a été entendu que la volonté de la commune est de favoriser le tourisme dans les meilleures conditions possibles (respect des riverains, commodité et attractivité pour les visiteurs). Il faut pour cela une cohésion de tous les acteurs et les habitants de la commune (Peyre ET Comprégnac)

Pour toutes idées complémentaires, nous vous invitons vivement à utiliser l'adresse mail qui a été créée pour les citoyens de Comprégnac en début d'année (voir bulletin municipal) : **citoyens.compregnac@orange.fr**

Suite à donner

Nous proposons une prochaine rencontre à la fin de la saison (~octobre 2022) pour faire le point. Cette prochaine rencontre pourrait inclure les gérants des grands gîtes de la commune.

L'équipe municipale